

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
09/09/2022	03/10/2022	2022-6409

1. Intitulé du projet

Création d'un entrepôt de stockage sur la commune de La Limouzinière (44).

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
1.b) Autres ICPE soumises à enregistrement	Le projet sera soumis à Enregistrement rubrique 1510. Un dossier d'enregistrement ICPE sera déposé.
39.a) Travaux, constructions qui créent une surface de plancher > 10 000m ² et < 40 000m ²	Le projet est soumis à déclaration au titre des IOTA. La surface de plancher du bâtiment est de 10 210,6 m ²

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

PILOTE est une entreprise de conception et de fabrication de camping-cars fondée en 1962 à La Limouzinière (44). Du fait de la hausse de son activité, PILOTE souhaite créer un nouveau bâtiment de stockage, sur un terrain adjacent à son site. Le projet s'implante sur des nouvelles parcelles d'une assiette foncière de 56 088,6m². La surface de plancher du bâtiment est de 10 210,6 m².

Le projet sera composé de :

- Cellule de stockage, nommé "magasin central"
- Bureaux et réfectoire
- Locaux techniques (TGBT, transfo, local de charge, local sprinklage).

Le projet prévoit la création de voiries, d'aires de stationnement, des espaces verts.

Le projet compte trois voies d'accès, 2 pour les PL et 1 pour VL. La voie à l'ouest sera utilisée par les PL, VL.

Il est à noter une servitude de passage pour les engins agricoles sur cette voie.

Les eaux pluie seront régulées sur le site, et un bassin de rétention des eaux d'extinction incendie est prévu. Pour la défense incendie, deux réserves pompiers sont prévues. Une voie ceinture le bâtiment pour le passage des services de secours.

4.2 Objectifs du projet

Le groupe PILOTE est une entreprise concevant et fabricant des camping-cars à La Limouzinière (44). Fondé en 1962, le groupe PILOTE fait partie des 3 principaux fabricants de camping-car français.

Elle compte 2 usines dont une présente à Longuenée-en-Anjou près d'Angers, Maine-et-Loire. PILOTE a également ouvert le MSC (Motorhome Service Center) à la Longuenée-en-Anjou en 2010. Il accompagne les clients et assure les formations des vendeurs et équipes techniques. Le site de La Limouzinière compte aujourd'hui 418 salariés CDI.

Faisant face à un fort développement économique, l'entreprise a besoin d'étendre sa zone de stockage pour développer de nouvelles capacités de production sur les deux sites d'assemblage. L'objectif du projet est aussi de regrouper les stockages du groupe au sein d'un même bâtiment. Le choix s'est porté sur le terrain mitoyen. Ce terrain permet de diminuer fortement le trafic lié à l'activité PILOTE car le projet créé de nouveaux accès qui permettront l'entrée et la sortie des PL et VL depuis la D61.

Le groupe PILOTE souhaite créer un nouveau bâtiment de stockage. Ce projet a pour objectif de faire face aux perspectives de croissance et à l'avènement du camping-car.

Le site sera localisé route du Demi-Boeuf sur la commune de La Limouzinière, il rassemblera des bureaux et une zone de stockage nommée "magasin central".

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Dans le cadre des travaux préliminaires, un nettoyage du terrain est prévu. Les périodes de travaux seront adaptées pour réduire l'impact sur la faune.

Le calendrier prévisionnel des travaux est de 11 mois

La première phase consiste en la réalisation des terrassements et fondations.

La seconde phase sera la réalisation du clos couvert puis des aménagements intérieurs.

Deux bassins seront mis en place : un bassin de régulation des eaux pluviales et un bassin de rétention étanche des eaux d'extinction incendies pour confiner les pollutions en cas d'incident. Deux séparateurs sont mis en place sur les réseaux EP voire en amont du bassin.

Une nouvelle bache pompier est ajoutée pour répondre aux besoins incendie du site.

Une cuve de sprinklage sera mise en place pour la lutte incendie.

Des places de stationnement seront créées pour le personnel ainsi qu'un espace vélo. Des bornes de recharge seront mises en place pour les véhicules électriques.

Une voie pompiers sera réalisée sur la périphérie du bâtiment.

Le planning du projet prévoit une livraison en janvier 2024.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le nouveau bâtiment aura une activité principale de stockage des pièces pour les camping-cars. En fonctionnement, les pièces sont acheminées vers le bâtiment de fabrication (site existant) via la passerelle. Les pièces à destination du site de Longuenée-en-Anjou seront acheminées en PL dont le remplissage aller-retour sera optimisé.

Le fonctionnement du nouveau bâtiment comprend : réception / stockage / conditionnement / expédition pour la fabrication

Le bâtiment est composé de bureaux d'exploitation, des locaux techniques (sprinklage, local de charge, local transformateur, local TGBT), et des bureaux et un réfectoire à l'étage.

Le bâtiment sera en exploitation du lundi au vendredi de 7h30 à 17h.

Le site n'est pas ouvert au public.

En dehors des heures de présence du personnel, le site sera protégé par système de détection (détection présence, caméras de surveillance, détection infra-rouge) avec report d'alarme aux bureaux expéditions et vers une société de surveillance.

Avec ce nouveau bâtiment, le trafic PL total pour l'entreprise PILOTE sera de 65 PL/jour sur site : 40 PL par jour au niveau des quais et 25 au niveau de la zone de déchargement.

Le nombre actuel de 418 salariés CDI. Le personnel affecté à ce nouveau bâtiment sera d'environ 125 personnes.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le site existant est soumis à Déclaration pour les rubriques : 1510, 2925, 2661, 2663.

Le site existant est soumis à Enregistrement pour la rubrique 2940.

Avec la création de ce nouveau bâtiment de stockage, le site sera soumis à Enregistrement pour la rubrique 1510.

En terme d'urbanisme, le projet est soumis à un Permis de Construire qui respectera les règles d'urbanisme en vigueur.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface terrain	56 088,6m ²
Surface espaces verts	13 488,7m ²
Surface bâtiment	10 210,6m ²
Surface parking VL/PL voiries	32 389,3m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Route du Demi-Boeuf
La Limouzinière 44310

Coordonnées géographiques¹

Long. 0 1° 6 0' 4 2 " 03 Lat. 4 6° 9 9' 9 7" 03

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune ZNIEFF n'est recensée sur l'emprise du projet. La ZNIEFF la plus proche du site d'étude est la ZNIEFF de type I n°520007302 : FORET DE TOUVOIS ET DE ROCHESERVIERE, VALLEE DE LA LOGNE ET DE SES AFFLUENTS, située à 620 m à l'est du projet.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune zone soumise à un arrêté de protection de biotope n'est située dans un périmètre éloigné de 5 km.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun parc national, parc naturel marin, réserve naturelle, zone de conservation halieutique ou parc naturel régional n'est situé dans un périmètre éloigné de 5 km.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un PPBE existe à l'échelle départementale et porte sur les voies à grande circulation. La route RD61, située au sud du projet, n'est pas concernée par les zones du plan d'exposition au bruit devant faire l'objet de mesures. Des mesures de bruit seront réalisées en exploitation pour confirmer que les niveaux sonores sont conformes à la réglementation.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La parcelle a fait l'objet d'un diagnostic zone humide et révèle la présence de 5 376m ² de ZH sur l'ensemble du site. Le projet ne peut éviter l'impact. Le projet prévoit de restaurer une vaste zone humide sur le même bassin versant permettant un gain de fonctionnalité bien supérieur à la perte liée au projet. . Le diagnostic et les mesures de réduction et de restauration sont détaillées en ANNEXE A.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de La Limouzinière n'est pas concernée par un PPRN. La commune n'est pas couverte par une PPRT.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Selon la source BASOL, il n'est pas identifié de sols pollués sur l'emprise du site. Selon la source BASIAS, aucun site industriel n'est répertorié en activité ou en friche sur l'emprise du site.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun captage, ni périmètre de protection rapproché ne se situe sur l'emprise du terrain.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun site NATURA 2000 Directive Habitats et Directive Oiseaux n'est répertorié à moins de 5 km de l'emprise du site étudié.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le nouveau bâtiment sera alimenté par le réseau public d'adduction d'eau potable. Les besoins en eau d'une activité logistique sont limités. Ils concernent les besoins sanitaires des salariés, le nettoyage des locaux. Le projet entraînera une augmentation des consommations en eau potable associées au nouveau bâtiment.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun prélèvement d'eau ne sera réalisé à partir d'un forage.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les travaux impliqueront des terrassements au niveau de la parcelle. Il sera recherché une valorisation des déblais / remblais dans le cadre d'une gestion optimisée des matériaux lors du chantier.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il sera recherché une valorisation des déblais / remblais dans le cadre d'une gestion optimisée des matériaux lors du chantier.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet ne peut éviter l'impact sur les habitats naturels, seule la haie multistrates dense sera conservée : un passage de 7,5 m entre les deux sites est créé dans la partie dégradée de la haie. Le projet prévoit créer un corridor écologique sur le site de compensation avec de meilleures fonctionnalités. Plusieurs mesures d'amélioration seront mises en place. Les travaux seront réalisés en dehors des périodes de reproduction et de nidification. Un écologue assura le suivi du chantier et le suivi des mesures compensatoires sur une période minimale de 10 ans. Le détail des mesures est donné en ANNEXE B et les plans d'aménagement pour la flore en Annexe D.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune zone NATURA 2000 n'est située dans un périmètre éloigné de 5 km. Le projet n'a donc aucun impact particulier sur ces zones.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'a pas été mis en évidence de zones à sensibilité particulière dans le point 5.2 du présent formulaire.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet s'implante sur un terrain en zone Ue, zone à vocation d'activités économiques et sur un terrain en zone agricole dont l'acquisition se fera dans le cadre du projet. Le projet est compatible avec le règlement de la zone dans laquelle il s'implante. Le terrain est entièrement traité en prairie de fauche.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune n'est pas concernée par un PPRT. Aucun établissement SEVESO ou disposant d'un PPRT n'est recensé aux alentours du site.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les risques naturels identifiés à La Limouzinière sont : - Inondation - Mouvement de terrain - Risque sismique : niveau 3, aléa modéré. - Risque radon : risque fort - Retrait-gonflements des sols argileux : l'exposition des terrains est moyenne Aucun risque ne concerne le projet
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	L'activité logistique n'est pas source d'émissions d'eaux usées industrielles ou de polluants atmosphériques qui pourraient engendrer des risques pour les populations environnantes.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Dans sa phase travaux, un trafic de PL destinés à la livraison et à l'évacuation des équipements et matériaux sera constaté sur le chantier. Le trafic actuel est d'environ 50 PL/jour. En phase exploitation, le trafic sera lié au fonctionnement du site ainsi que le trafic du personnel /visiteurs. Le trafic total engendré s'élèvera à 65 PL/jour. Le projet met en place un local vélo, des bornes de recharge et le covoiturage sera privilégié au maximum.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	En phase réalisation, les travaux pourront être source de bruit, ils seront réalisés en journée. En phase exploitation, l'activité sera à l'origine de bruit lié au trafic routier (PL et VL). A noter que la parcelle se situe au nord d'un axe routier important (RD61). Des mesures acoustiques seront réalisées dans le cadre du dépôt du dossier ICPE. L'exploitant s'engage à ce que les émissions sonores de l'installation respectent les valeurs limites réglementaires. L'étude acoustique est fournie en Annexe C.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les activités et produits stockés ne sont pas source d'odeurs.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>En phase travaux, des vibrations pourront être constatées lors de l'utilisation de certains engins de chantier.</p> <p>Aucune vibration ne sera constatée en phase exploitation car les voies seront conçues pour supporter un trafic PL.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Seul un éclairage extérieur de sécurité des salariés est mis en place (cheminements, accès extérieur). Les émissions lumineuses seront orientées vers le bas. La nuit, le site ne sera pas éclairé.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les rejets dans l'air seront liés aux émissions des véhicules transitant sur le site (PL et VL).</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les rejets liquides du projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les eaux pluviales (voiries) seront traitées par un séparateur à hydrocarbures avant d'être rejetées dans le réseau communal L'ensemble des eaux pluviales sera régulé avant rejet - Les eaux usées (uniquement sanitaires) seront raccordées au réseau d'assainissement public <p>Les rejets EP et EU seront de type séparatif.</p> <p>Le site ne rejettera pas d'eaux d'effluents liés au process.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le futur site engendrera le rejet d'eaux usées sanitaires.</p> <p>Les eaux usées seront raccordées au réseau communal et traitées par la station d'épuration communale.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Des déchets liés au chantier seront présents. Ces derniers seront triés et stockés dans des bennes dédiées. Les déchets seront transférés vers des centres de traitement ou de valorisation.</p> <p>En phase exploitation, les déchets seront constitués principalement des déchets non dangereux (emballages, cartons, bois). Ces déchets seront collectés, triés (tri 5 flux) et évacués vers les centres de traitement agréés. Les déchets spéciaux et dangereux seront gérés par des prestataires spécifiques agréés.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet aura peu d'impact sur l'impact visuel car l'implantation du projet est réalisée à proximité du bâtiment existant et que son volume est moins important. Aussi, le projet est réalisé au sein d'une zone d'activités et sur un terrain en zone agricole dont l'acquisition se fera dans le cadre du projet. Il ne porte pas atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet va imperméabiliser le terrain afin d'y construire un nouveau bâtiment de stockage. Le PLU classe le terrain en zone Ue, zone à vocation d'activités économiques et sur un terrain en zone agricole dont l'acquisition se fera dans le cadre du projet Le terrain est sur une zone prévue pour être à usage d'activités ce qui correspond au projet porté par PILOTE.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Suite à la consultation de la base de donnée des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE), seule l'usine de fabrication de camping-cars de la société PILOTE est répertoriée dans l'environnement proche du projet (dans un rayon de 500m)

Le projet a également pour objectif de rediriger le trafic PL qui rentre aujourd'hui dans la Limouzinière pour accéder au site vers le nouvel entrepôt de stockage accessible directement depuis la D61 située en périphérie ouest de la ville.

Les axes desservant la zone sont suffisamment dimensionnés pour absorber ce flux.

Après consultation du site de l'autorité environnementale, aucun projet n'ayant fait l'objet d'une évaluation environnementale et pour lequel un avis de l'autorité environnementale a été rendu public n'a été identifié et recensé dernièrement sur la commune.

Un bassin de régulation des eaux pluviales est mis en place sur le site pour permettre la gestion des eaux du site.

Un bassin de rétention des eaux d'extinction incendie est présent pour permettre le confinement d'effluents pollués en cas d'incident.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Les incidences susceptibles d'être générées par le projet sont limitées et compensées :

Phase travaux : la durée des travaux est estimée à 11 mois.

- Trafic routier : Planification des livraisons permettant de limiter l'impact bruit et vibrations sur le chantier
 - Déchets : Mise en place du tri des déchets sur le chantier
 - Biodiversité : Destruction d'une zone à faible intérêt écologique et création d'une compensation supérieure sur le site extérieur.
- Les diagnostics faune-flore et zones humides sont présentés en Annexes A et B.

Phase exploitation :

- Tri et gestion des déchets : Le tri des déchets sera mis en place sur le site
- Eau : Aucun prélèvement n'est réalisé dans la nappe. Les EP de voiries sont traitées par un séparateur à HC avant raccordement au réseau. Les EU sont raccordées au réseau communal. Mise en place d'un bassin de rétention
- Air : Émissions diffuses liées au trafic routier (PL et VL)
- Bruit : Bruit généré par le trafic VL et PL , l'émergence du bruit sera négligeable
- Trafic : le circuit logistique sera optimisé au maximum

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard des éléments techniques et organisationnels, et du contexte local, il nous semble que le projet ne nécessite pas une évaluation environnementale. En effet :

- Implantation du projet au sein d'une zone à vocation d'activités économiques
- Rejets inexistant dans les milieux eaux souterraines et eaux de surface, eaux pluviales régulées et prétraitées par un séparateur
- Limitation de rejets atmosphériques et des effluents pollués
- Volonté de limiter les GES ; mise en place de bornes de recharge pour les voitures et les vélos
- Bruit limité : dû au trafic engendré par la présence des PL sur le site
- Restauration d'une zone humide sur le site de compensation et création d'un corridor écologique

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Annexe A : Diagnostic des zones humides et mesures de compensation
Annexe B : Diagnostic faune flore et mesures de réduction et de compensation
Annexe C : Étude acoustique
Annexe D : Bilans relatifs aux haies du projet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

LA LIMOUZINIÈRE

le,

21 septembre 2022

Signature

